

# Chartes des aménagements communaux 1196 Gland

FORSTER-PAYSAGE

Type de mandat  
mandat direct

Réalisation  
2018-2019

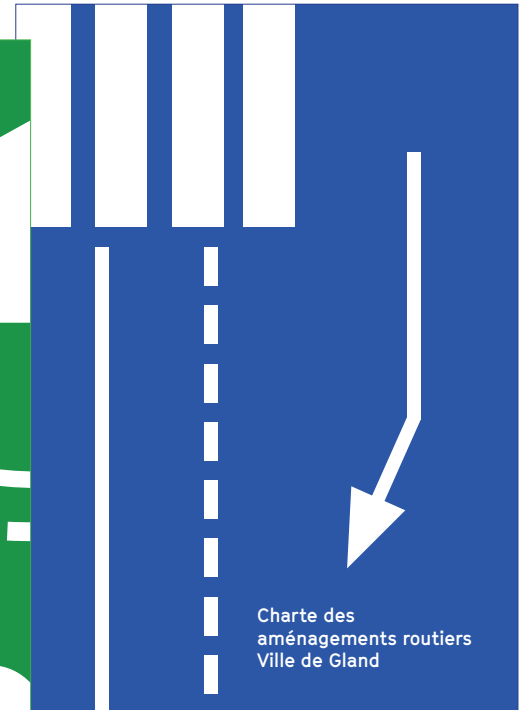
Maître d'ouvrage  
Ville de Gland

Personne de référence  
M. Ranfiss Trujillo, Service  
Infrastructure et Environnement,  
022 354 04 30

Architecte paysagiste  
FORSTER-PAYSAGE sàrl  
Jan Forster, 021 625 69 67

Partenaires  
Plates-Bandes communication  
(graphisme)

Programme  
Etude et réalisation de deux  
chartes d'aménagement urbain  
et paysager, sur fonds privés ou  
publics



## DESCRIPTION

Pour l'accompagnement de la Ville de Gland dans le déploiement de sa stratégie de végétalisation et valorisation des espaces publics, ces deux chartes d'aménagement ont été réalisées sous la direction du service Infrastructure et Environnement.

Destinés tant à la population glandoise qu'aux employés de la Ville, ces documents informatifs font état des différents règlements communaux et cantonaux pour l'aménagement des espaces routiers et péri-routiers. Outre les aspects de dimensionnement réglementaires, ces chartes apportent des propositions et exemples illustrés afin que tout un chacun puisse comprendre et interpréter correctement les différents principes et directives nécessaires pour la protection et la préservation d'aménagements extérieurs qualitatifs et sécurisés.

## BÉNÉFICES DE LA RÉFÉRENCE

- \* documents-cadre rattachés à une stratégie de végétalisation et valorisation du patrimoine végétal de la Ville de Gland
- \* traitement parallèle et harmonisé des interventions sur fonds publics et privés pour le maintien d'un traitement territorial cohérent
- \* développement d'une information claire, illustrée et synthétique, à destination de la population et des services de la Ville de Gland
- \* collaboration étroite avec les services de la Ville de Gland (Infrastructure et Environnement, Groupe Espaces Verts)
- \* optimisation de la gestion des fronts de rue et accès privatifs, promotion de plus-values esthétiques et environnementales à l'échelle du territoire communal

